



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DES PRESIDENTS DE REGION** **27 ET 28 SEPTEMBRE 2019**

### **Présents :**

Mme SCHMITT Karine – Grand Est  
Mme COSTE Lucette – SUD PACA  
Mme CLAMENS Marie – Occitanie  
M. VENON Jean Noel – Bretagne  
M. POULARD Philippe – Normandie  
M. THEARD Jean Yves – Auvergne/Rhône Alpes  
M. GAILLARD Régis – Centre Val de Loire  
M. MARZAT Patrice – Le Pays de La Loire  
M. ROMAIN Jean Jacques – Antilles Guyane  
M. DUTRONC Robert – Bourgogne/Franche Comté  
M. PASTOURELY Charles – Nouvelle Aquitaine

### **Excusés :**

- M. BOURLET Laurent – Hauts de France représenté par Mr EVRARD Eric
- M. PIN Jérémie – Ile de France représenté par M. MACAIRE Guy
- Comité Régional de Corse non représenté

### **BILAN CALENDRIER FEDERAL :**

D'après les indications fournis par les présidents de certaines régions, la grande majorité des départements ont respectés le calendrier unique excepté les CDs 16 – 64 - 45 et 11 (seulement pour certains championnats). Les présidents de régions regrettent que les sanctions prévues à cet effet n'aient pas été appliquées, ce qui est très dommageable pour les années à venir. D'autre part il semble que les tenues règlementaires dans les championnats de France ne sont pas toujours respectées et pas toujours contrôlées et sanctionnées. Nous avons à subir des remarques à ce sujet. Nous attendons de la Fédération que soit appliqué le règlement fédéral sur ces points.

### **BILAN DES CONTROLES D'ALCOOLEMIE**

Des contrôles d'alcoolémie ont été effectués dans toutes les régions

**GRAND EST :** Championnats régionaux et départements. Un problème concernant un joueur à contrôler qui en raison d'un cancer de la gorge prétendait avoir des difficultés à souffler. Que doit-on faire dans ce cas-là ? Cette situation peut-elle être considérée comme un refus de se soumettre au contrôle ?

**BRETAGNE :** Championnats régionaux

**AUVERGNE-RHONE ALPES :** Championnats régionaux et départementaux

**HAUTS DE France :** Championnats régionaux et départementaux

**OCCITANIE :** Dans un championnat régional et dans tous les championnats départementaux

**PAYS DE LA LOIRE** : Pas de contrôle cette année

**BOURGOGNE FRANCHE COMTE** : Dans quelques départements

**CENTRE VAL DE LOIRE** : dans tous les championnats régionaux et 5 départements sur 6 dans les championnats départementaux.

**PACA** : **Championnats** régionaux et département du Vaucluse

**ANTILLES GUYANE** : Championnats régionaux

**NOUVELLE AQUITAINE** : Tous les délégués ont eu l'habilitation pour effectuer des contrôles dans les compétitions ce qui a été fait.

**ILE DE France** : pas de contrôle sur les championnats régionaux et 1 département sur 2

**NORMANDIE** : Pas de contrôles sur les championnats régionaux mais des contrôles dans les championnats départementaux.

Il n'apparaît pas normal qu'un joueur contrôlé positif soit exclu uniquement de la compétition alors qu'un arbitre contrôlé positif sera convoqué par la commission de discipline d'arbitrage et est passible de sanctions.

Une précision doit être apportée concernant un joueur qui est exclu d'une compétition suite à un contrôle positif: précision à apporter à l'article 32 et à l'annexe IV du règlement administratif et sportif (page 23) : qu'entend t'on par le mot compétition ?

Un joueur positif peut-il réintégrer son équipe si celle-ci est qualifiée au championnat Régional ou France ?

## **VIOLENCES ENVERS LES ARBITRES, que peut-on faire ?**

Intervention de Patrick GRIGNON responsable de la CNA

Des arbitres ont été violemment agressés dans des compétitions et les sanctions prévues pour ces faits semblent inappropriées à la faute commise.

Changement des peines pour les agressions verbales et physiques envers les arbitres : Proposition d'augmentation de la durée de la sanction et augmentation du montant de la sanction financière.

**Projet du président de la CNA** : Réunion sur une journée dans les régions avec les présidents de comité, le responsable régional d'arbitrage, les responsables départementaux et les responsables des commissions de discipline d'arbitrage. Dialogue sur les problèmes rencontrés par les arbitres et les comités dans les compétitions. Pour les régions intéressées, communiquer la date à Patrick GRIGNON. (A prévoir dans le 1<sup>er</sup> semestre 2020)

## **ORGANISATION DE NOS QUALIFICATIFS REGIONAUX**

Presque toutes les régions organisent leurs championnats régionaux avec 32 équipes excepté La Normandie et Les Hauts de France qui ont 16 équipes.

Le problème des forfaits d'équipes est principalement sur le qualificatif tripléte masculin; si une équipe normalement qualifiée déclare forfait c'est à dire refuse sa qualification au championnat régional, il y a lieu de faire en sorte que toutes les régions procèdent de la même façon pour son remplacement avec application de la décision prise par le comité directeur fédéral (Relevé de décisions de juin 2019). Les présidents de grandes Régions (par ex. AURA) pensent qu'il risque d'y avoir encore plus de forfaits à cause de l'éloignement. La nouvelle réglementation va certainement entraîner un nombre de forfait de plus en plus important, il convient de voir comment régler ce risque autrement que par des sanctions disciplinaires.

## **ORGANISATION DE NOS CONCOURS REGIONAUX**

### **Uniformisation des tenues**

Presque toutes les régions feront appliquer dès 2020 l'inscription de 50 .00€ et une majorité des régions préconisent la tenue haut identique dès le début de la première partie pour 2020, plusieurs ont même commencé des 2019. Le problème se pose pour les régions limitrophes qui n'ont pas la même réglementation en matière de tenue. (Dès la 1<sup>ère</sup> partie, 8<sup>ème</sup> de finale ou ¼ de finale).

Il faudrait que toutes les régions appliquent la même règle. La tenue identique est bien appliquée dès la 1<sup>ère</sup> partie dans les nationaux, pourquoi pas dans les concours régionaux ?

### **CALENDRIER DES CONCOURS REGIONAUX**

Un calendrier de tous les concours régionaux va être écrit sous un format informatique qui pourra être ensuite diffusé sur le site fédéral et pour tous les comités qui souhaitent le mettre sur leurs sites.

Il est demandé à tous les présidents des CR de transmettre à Karine SCHMITT la liste de leurs régionaux avec les données complètes (date – lieu – formule – dotations – heure de début – adresse d'envoi des inscriptions).

Le calendrier final sera envoyé à la FFPJP pour validation avant diffusion.

### **CHAMPIONNATS DE France JEUNES**

Il semblerait que la formule actuelle serait sur le point de changer, nous souhaitons rapidement avoir les précisions sur les modifications envisagées qui auront certainement une influence sur les quotas actuels attribués.

### **TENUES VESTIMENTAIRES**

#### **Instauration de la tenue club aux CDF (le projet fédéral met le club au centre de l'intérêt)**

A l'unanimité, les présidents de région sont contre le port de la tenue club dans les championnats de France. Actuellement les départements et les régions financent la totalité des frais (habillement, déplacement, restauration et hôtellerie) des équipes participantes. Dans le cas où la tenue serait celle du club, les départements et régions ne prendraient plus en charge ces frais. En revanche le logo club pourrait apparaître sur la tenue officielle en plus du CD ou CR.

### **CHAMPIONNAT DE France TIR DE PRECISION**

Ça manque de précision sur beaucoup de points. Comment vont se passer les qualificatifs, les départements ont-ils la liberté de les organiser de façon différente ?

**Le déroulement du tir doit-il également être effectué avec tous les ateliers et toutes les distances ?**

**En attente de la réponse de la Fédération.**

#### **Déroulement des qualificatifs départementaux et régionaux : constat**

Pour effectuer dans de bonnes conditions les qualificatifs et les championnats régionaux il y a une intendance très importante. A prévoir un nombre suffisant d'arbitres, de délégués, etc... qui engendrera un coût important pour ce type de compétition.

La Nouvelle Aquitaine a travaillé sur la préparation et l'organisation de ce championnat.

Participation :

12 comités départementaux qui qualifieraient pour le championnat régional :

- 3 seniors masculin = 36
- 2 seniors féminins = 24
- 2 Junior masculin : 24
- 1 Junior Féminines : 12

La Nouvelle Aquitaine demande également le quota suivant pour ces CDF :

- Senior masculin : 3
- Senior féminin : 3
- Junior Masculin : 2
- Junior féminine : 2

**Pour le championnat régional Senior masculin, il a lieu d'avoir confirmation du comité directeur fédéral si l'organisation à 36 équipes est autorisée étant donné que le conseil des régions avait demandé que tous les championnats régionaux se jouent avec au maximum 32.**

**En attente de la réponse de la Fédération.**

### **Quotas d'équipes par région**

Toutes les régions sont d'accord pour participer à ces nouveaux championnats de France exception faite de certains pour les juniors féminins. La commission des CDF a demandé par sondage le nombre d'équipes souhaitées ce que nous ne pouvons pas donner pour l'instant sans en avoir parlé avec les départements. Les présidents des comités régionaux devront communiquer à Karine SCHMITT au plus tard pour le 31/10/2019 le nombre de qualifiés souhaités pour chaque catégorie. Le tableau sera ensuite transmis au président fédéral par KS.

### **Proposition de la commission CDF concernant le Triplette senior masculin**

2 X 128 équipes dont l'un réservé aux joueurs Elites/honneur et l'autre aux joueurs promotion. Ou en est le projet sur ce nouveau type de championnat ?

### **Championnat Jeu Provençal doublette et Triplette :**

Suppression du classement des joueurs honneurs et élites

Le conseil des régions se demande pourquoi cette réflexion ?

### **Suppression de la non-homogénéité au jeu provençal**

Les présidents de régions souhaitent la suppression de la non-homogénéité aussi bien en doublette qu'en triplette.

### **Centre de formation**

Question du CR Bretagne :

Peut-on savoir ce qui a amené la répartition de 60 euros FFPJP et 30 euros Région concernant le coût des formations et examens BF1 ?

### **Création du club des partenaires FFPJP/SAOS PP**

Présentation de Lucette Coste

### **BOUTIQUE FEDERAL :**

M. SEGUIN Rémi a présenté les nouveaux produits de la boutique ainsi que la présentation de la gamme ULHSPORT

## Coupe de France des Clubs

Question du Pays de la Loire : Est-il possible de réfléchir s'il ne serait pas possible de jouer sur une année civile ?

Pour quelle raison cette compétition a été organisée à cheval sur 2 saisons ?

## QUESTIONS DIVERSES

**CR Bretagne** : ne serait-il pas possible de ne plus laisser entrer gratuitement dans les tribunes les joueurs et délégués qui ont participé au championnat de France le Samedi ?

Les présidents des CR ne le souhaitent pas

### **CR PACA** :

Championnat des clubs jeunes : actuellement certains clubs constituent leurs équipes avec des ententes clubs en ne prenant que les meilleurs joueurs dans 3 clubs différents alors qu'il y a l'effectif nécessaire pour faire une équipe dans chaque club. Ceci est devenu une dérive contraire à l'esprit club ; est-il possible de palier à ce genre de chose ?

Ne serait-il pas possible de laisser une fourchette de tarif d'inscriptions entre 6.00 € et 8.00€ pour les nationaux, internationaux, supra, événementiels en pétanque et provençal ?

**CR Nouvelle Aquitaine** : Un courrier a été adressé au président de la Fédération demandant que les comités régionaux aient le droit de vote au Congrès National.

**CR GrandEst** : Sur un national, qui donne l'habilitation pour les contrôles d'alcoolémie ?

**Remarques** : Dans un concours national ou il y avait un membre fédéral la demande a été faite concernant les tenues. Celui-ci a répondu « *on laisse comme cela on verra à partir des huitièmes* » ce qui fait que plus de la moitié des équipes n'avait pas de tenue identique.

Pour le Conseil des Comités Régionaux  
Karine SCHMITT – J Noel VENON